



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 27 AOÛT 2016

Nombre de participants : 54 dont 46 adhérents +8 pouvoirs

### OUVERTURE DE SÉANCE

#### Hippocampes et autres trésors du Bassin d'Arcachon

Projection d'un extrait du film présenté par son auteur Arnaud Nadau, biologiste marin, plongeur scaphandrier, membre de l'association Sauvegarde de l'hippocampe 33, APSH33.

Le film sera projeté dans son intégralité lors du Festival de l'Oie Bernache 2016 salle Brémontier (Arès) et à la Maison de la Nature (Le Teich) en novembre.

#### Compteurs Linky

Jean de Anton a exposé les dangers de ces compteurs électriques dits « intelligents », permettant la transmission directe des données de consommation. Ces compteurs doivent remplacer nos compteurs existants. Le système nécessitera l'installation d'1 concentrateur pour 50 habitations / postes de comptage, qui seront installés sur le domaine public communal.

Il est proposé de signer une pétition pour demander au maire d'Andernos de refuser ce système dans la commune.

#### Bassin d'Arcachon en Transition

Stéphane BASSO, animateur du collectif lancé en 2014, dont le but est de créer du lien social par les initiatives citoyennes, annonce la constitution d'une association dans laquelle seront représentés les groupes thématiques actifs à ce jour : monnaie locale complémentaire (gestion par l'association Les Amis de l'Ostrea), Repair Café, Incroyables comestibles (nourriture à partager), Alimentation santé, Réseau d'échange des savoirs, Jardins partagés, les Mardis de la Transition (films/débats).

Il annonce enfin la journée Alternatiba (village des alternatives) du 24 septembre avec des stands présentant tout ce que la société civile sait faire, concerts, conférences, etc., et invite l'association à participer.

### RAPPORTS STATUTAIRES

Compte-rendu de l'AG du 29 août 2015 (PJ 1) : adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2015-2016 (PJ 2) : adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2015-2016 (PJ 3) : adopté à l'unanimité.

Conseil d'administration : changement suite à la démission de Brigitte MEUNIER-QUINSAC, élection de Nicole DESTOUESSE.

### SUJETS D'ACTUALITÉ

#### Herbiers de zostères

La rapide régression des herbiers de zostères dans le Bassin d'Arcachon inquiète au plus haut point les Écocitoyens du Bassin d'Arcachon. Ces herbiers conditionnent tout l'écosystème du Bassin - sans zostères, pas de vie.

Pour la première fois, l'IFREMER reconnaît une part de responsabilité de la pollution des eaux marines dans la régression des herbiers.

Nous souhaitons ardemment que les mesures qui seront prises dans le plan de gestion du Parc Naturel Marin, à l'élaboration duquel EBA participe activement à travers sa participation aux commissions et groupes de travail, permettra de restaurer cet élément incontournable de l'écosystème.

#### Dragage du port de Taussat-Fontainevieille

Les vases du port de plaisance et d'une partie du chenal seront dragués à l'automne, à la demande de la mairie de Lanton.

Il faut s'attendre à ce que la méthode de dragage retenue par le SIBA, maître d'ouvrage, (extraction en eau) aggrave la turbidité de l'eau avec pour conséquence une diminution de la photosynthèse nécessaire à la croissance des zostères.

Volume total prévu extrait : 17000 m<sup>3</sup>, transport par camions (en principe étanches) vers le bassin de stockage de Titoune dont la capacité est limitée à 8000 m<sup>3</sup>. Les 9000 m<sup>3</sup> restant seront directement transportés par camions (en principe étanches) vers la station de traitement au Teich.

Depuis des années EBA préconise :

- dragage par extraction hydraulique ;
- utilisation de la darse du port fermée comme bassin de décantation, puis transport des sédiments secs vers la station de traitement au Teich.

Cette méthode, moins coûteuse et moins destructrice, nécessite de sortir tous les bateaux pendant 1 à 2 ans, ce qui ne convient évidemment pas aux usagers du port.

### **TRANSPORT DES PERSONNES**

#### Navette amphibie

Le maire d'Andernos semble soutenir l'idée d'une navette amphibie imaginée par un Andernosien, pour « oublier les marées » (sic) à toute heure et en toute saison. L'engin (longueur 15 m, largeur 6 m, hauteur des roues 2 m) serait capable de transporter 60 passagers et 20 vélos entre le port ostréicole et les bateaux de l'UBA qui resteraient dans la partie en pleine eau du chenal, et qui pourrait également desservir le port ostréicole, la jetée et le port du Bétey.

Nous avons rencontré le porteur du projet qui a tenté de nous démontrer le caractère « écologique » (sic) de son projet.

Il va de soi que nous nous opposerons vigoureusement à un projet qui méconnaît à ce point les impacts qu'il aurait sur l'estran (brassage par les roues des vases fluentes sur les organismes vivants) et sur les timides repousses de zostères.

Il est du reste fort improbable que ce projet obtienne les autorisations administratives nécessaires.

#### Voie de contournement Est

La création de cette route nécessiterait la destruction de la forêt sur toute sa longueur (entre le rond-pont de Querquillas et Biganos) et sur une largeur de 300 m. Une telle coupure irait à l'encontre de la trame verte et bleue préconisée par le SRCE et de la préservation des continuités écologiques.

Le projet, financé par le Département, prévu dans le SCoT annulé, est repris dans le projet de PLU d'Andernos.

Chacun sait que la circulation automobile sur la RD3 est saturée, mais plutôt que de favoriser la circulation automobile, il nous paraît plus urgent de développer des projets de déplacements alternatifs, à commencer par un réseau de transports collectifs dignes de ce nom.

Définitivement opposée à ce projet, EBA déplore que la solution d'utiliser les pistes DFCI existantes ne soit pas étudiée sérieusement : pas de nouvelle saignée dans la forêt nécessaire.

#### Transport collectif en site propre

Plusieurs alternatives sont déjà en discussion :

- Un tram-train circulant en suivant la piste cyclable sur 1 seule voie avec maintien de la piste cyclable (propriété du Département) entre Arès et Belin-Béliet permettrait de rejoindre Arcachon depuis la gare de Factice-Biganos sans rupture de charge (projet COBARTEC).

- Un bus électrique ou GPL en suivant la piste cyclable sur 1 seule voie avec maintien de la piste cyclable (propriété du Département) entre Arès et Belin-Béliet avec possibilité de changement de bus à Andernos vers Bordeaux ou train à Fature-Biganos vers Arcachon. EBA serait plutôt favorable à cette seconde solution, plus souple et plus réaliste.

## **DOSSIERS JURIDIQUES**

### Le SCoT annulé devant la Cour administrative d'Appel

Le Sybarval, syndicat d'élus du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre chargé d'élaborer le SCOT a fait appel contre le jugement annulant ce SCOT. Le recours est porté par la CEBA.

### Épandage des cendres issues de la chaudière à biomasse DALKIA

Recours au Tribunal administratif porté par la CEBA et Ecocitoyens. L'instruction n'est pas terminée, pas d'audience fixée.

### Camping « écologique » Huttochia au Teich

La mairie du Teich soutient ce projet privé qui doit voir le jour sur 18 ha d'une forêt privée, classée en espace boisé à conserver dans la coupure d'urbanisation entre le Teich et Biganos. Pour cela l'a déclassée par une modification de son PLU.

Cet aménagement prétendument écologique prévoit 152 emplacements nus, 18 cahutes, 20 cabanes, 5 sanitaires sur pilotis, 3 aires de bivouac et un centre de vie comprenant une salle de vie, une petite restauration, un espace de baignade, une salle de séminaire, une terrasse en bois sur pilotis et une aire de jeu, le tout pour une capacité d'accueil de 550 à 600 personnes.

Le maire du Teich n'ayant pas donné suite à nos demandes amiables, la CEBA a décidé de porter ce dossier entaché de nombreuses irrégularités devant le Tribunal administratif.

### Clinique de soins de suite à Gujan

Un collectif de cinq associations, Vert Bassin, Bassin d'Arcachon Ecologie, Vive la Forêt, ADPPM et Ecocitoyens a porté ce recours devant le Tribunal Administratif et a gagné en première instance. La municipalité de Gujan Mestras a fait appel du jugement. Instruction non clôturée.

### Extension de l'élevage de porcs à St-Symphorien

Le 20 juin, prenant acte de l'opposition ferme de très nombreux acteurs, le préfet de Gironde a signé un arrêté de sursis à statuer de trois mois afin de proposer un rejet de la demande.

Cette décision, si elle est validée d'ici le 21 septembre, reconnaîtrait les risques sanitaires et environnementaux liés aux élevages industriels.

## **DOSSIERS à VENIR**

### Pollution lumineuse

Le 8 octobre aura lieu une conférence à la Maison de la Nature (au Teich) sur la pollution lumineuse.

### Urbanisme et étalement urbain

Les PLU doivent s'engager à réduire l'étalement urbain par rapport à la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers des années passées. Certaines communes prévoient une réduction du rythme de la consommation foncière, ce n'est pas le cas de toutes les communes qui révisent ou font leur PLU. Celui d'Andernos sera bientôt à l'enquête publique, il prévoit l'ouverture ultérieure de 89 ha de la zone du Communal. Une étude faune flore sur cette zone est en cours.

Une vidéo de 8 mn montrant la richesse de la biodiversité de ce massif forestier est projetée et clôture l'AG 2016. Il est midi et un rafraîchissement est servi aux personnes participantes.